



**COMITE D'INTERETS DES QUARTIERS
DE LA TREILLE
ET DES HAMEAUX AVOISINANTS**



Fondé en 1947

**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 08 MARS 2022**

NOM	PRENOM	P/A/E	NOM	PRENOM	P/A/E
ASTIER	BEATRICE	P	DURBEC	MICHEL	P
BERGERON	YVETTE	P	JOURDAIN	ODILE	P
BOUTIN	CLAUDE	P	MAGNAN	BEATRICE	E
CAZARELLY	RAYMOND	P	MINKO	ALAIN	P
CUVELIER	CLEMENCE	E	PAPPALARDO	PATRICIA	P
DE CESARE	MARIO	P	PULLINO	JACQUES	P
BESANCON	MAUD	E			

(P : Présent, A : Absent non excusé, E : Excusé) -

TRAITEMENT DE L'ORDRE DU JOUR

N°	Points	Personnes en charge
1	<p><u>ANIMATIONS :</u></p> <p><u>A - FESTIVAL de la CROIX des BARRES II:</u> Inauguration, pèlerinage et soirée festive le samedi 5 mars 2022 :</p> <p>Bilan général très positif, sur l'organisation de la montée à la croix, le repas, et la soirée avec l'humoriste, Marion Manca et le chanteur Maurice Centaro.</p> <p>Les points négatifs à ne pas renouveler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les tickets pour le repas n'ont pas été utilisés : - programmer plus tard dans la saison car la soirée était fraîche - la difficulté pour rendre la monnaie pour le paiement des apéritifs, <p>pour une prochaine programmation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un tarif préférentiel pour les adhérents - incorporer dans le tarif le prix de l'apéritif - choisir une période plus propice pour un repas à l'extérieur <p>Nous avons versé 80 € à Maurice Centaro prélevés sur les recettes et viré 650 € à Marion Manca.</p> <p>Les ventes d'apéritif se sont élevés à 190€</p>	

Le coût total pour le CIQ a donc été de : 203 euros

B - Loto: samedi 30 avril 2022

C - Fête de la Musique : 21 juin 2022

le Cercle donne un accord de principe pour l'organiser ensemble.
Nous attendons la réponse de l'ES13.

2

ECHO :

l'ECHO HIVER en cours d'impression

3

PROPRETE :

*Demandes faites à Métropole via Mairie secteur à l'horizon 2023:
- Bitume Montée Portenseigne

*Relances pour :

- Reconstruction muret au bas de la montée de la Treille
- Recouvrement Vallat à Mireille Balletti en prévision AG

*Yvette Bergeron fait remarquer la facilité et la simplicité de s'adresser à Allo Mairie pour enlever les Encombrants et demande d'en faire plus de publicité sur notre site internet.

*Mario et Alain signalent que les poubelles individuelles et les PAV ne sont pas vidés régulièrement comme auparavant : signalement sera fait à la Métropole ;

4

SECURITE :

Pascal Parisse du Cigalon signale l'installation de caméras dans les jardins de particuliers voisins donnant sur la rue et particulièrement sur sa terrasse. Ce qui peut porter préjudice à sa clientèle. Nous le signalons au CSA car cela est illégal.

5

DIVERS :

- Centre AFPA : terrain à vendre en cours. Rester vigilant sur les conséquences du rachat par un promoteur.
- Mairie Secteur : mise en place aide aux Ukrainiens : mail envoyé à tous les adhérents

- Mme Chambon (Vallat de la Marteleine) est venue à la réunion pour soumettre le problème des sangliers ravageant son terrain et également pour réclamer la venue du tramway à la Treille. Nous n'avons pu lui faire comprendre nos points de vue et l'impossibilité pour le Ciq d'accéder à sa demande
- Jacques Pullino soulève un problème de sécurité à l'intersection chemin vallon de passe-temps/chemin des Bellons. Un panneau « laisser le passage » est actuellement en place sur le chemin vallon de passe-temps. La demande est de déplacer ce panneau au chemin des Bellons à l'intention des véhicules venant d'Allauch car il y a un problème de visibilité à gauche pour les véhicules venant du vallon de passe-temps. Béatrice fera la demande à la Mairie de secteur.
- Michel Durbec soulève plusieurs points :
 - Faire installer une barrière sur la route du DFCI menant aux « Paysans » : voir quel service est chargé de cette mise en place.
 - Faire courrier pour remercier les paysans, Pierre et Clément et Rémi et Manon
 - Les membres du CA qui s'investissent particulièrement dans une animation peuvent-ils être exemptés de paiement? Les points de vue étant divergents, il a été décidé que le choix serait laissé à chacun de verser ou non sa participation.